



Préconisations du CNSF pour la pratique des sages-femmes en période de déconfinement

Création - 04/05/2020

Mise à jour - 06/05/2020

Ce document regroupe les préconisations des experts du CNSF, dans l'attente des recommandations de la HAS sur les modalités de déconfinement.

Ces préconisations sont à adapter en fonction des recommandations faites par les autorités de santé locales.

GÉNÉRALITÉS COVID-19

1. Gestes et mesures barrières

Appliquer les mesures barrières (gestes barrières, distance physique, hygiène des mains, port du masque). **Informé et éduquer les patients** quant à leur utilisation systématique et à leur intérêt.

Rappeler l'intérêt pour les personnes de mesurer elles-mêmes leur température en cas de sensation fébrile, et plus généralement devant tout symptôme pouvant faire évoquer un Covid-19, avant de se déplacer, de se rendre sur leur lieu de travail, de rendre visite à une personne à risque de forme grave.

2. Equipement des sages-femmes

Vous devez **toujours** porter un équipement de protection individuel :

- ▶ Masque chirurgical
- ▶ Blouse lavable à 60° ou surblouse en permanence. Utiliser une surblouse ou blouse lavable par visite à domicile.

Pour rappel, le masque chirurgical doit être changé toutes les 4 heures. Les masques en tissu ne sont pas recommandés pour les professionnels de santé.

Pour un acte à haut risque de contamination (tableau 1) :

- ▶ Charlotte (*possible en tissu*),
- ▶ Lunettes de protection,
- ▶ Masque chirurgical,
- ▶ Surblouse jetable (ou lavable à 60°)

Si patiente suspectée ou confirmée et qu'il est impossible de reporter la consultation :

- ▶ Surblouse jetable (ou lavable à 60°) par dessus la blouse « traditionnelle »
- ▶ Masque FFP2 pour le praticien
- ▶ Masque chirurgical pour la patiente
- ▶ Charlotte
- ▶ Lunette de protection.

3. Equipement des patients et des accompagnants

Masque systématique pour toutes les femmes et l'accompagnant dès leur arrivée dans le cabinet ou dans l'établissement de santé (masque personnel ou à fournir à l'arrivée). Informer les patientes de cette consigne dès leur prise de rendez-vous.

Dans la mesure du possible, prévoir un stock de masques à fournir aux femmes lors de leur venue en consultation si elles n'ont pas de masque personnel (se rapprocher des atelier de confection de masque de proximité).

4. Présence d'un accompagnant

Pour toutes les consultations, il est recommandé que la femme puisse être accompagnée par la personne de son choix avec un **strict respect des mesures barrières, port de masque obligatoire et absence de signes cliniques.**

Le nouveau-né peut accompagner sa mère dans l'ensemble des consultations programmées.

5. Organisation et hygiène du service / cabinet

Maintenir la distanciation physique dans les cabinets (plus d'1 mètre entre chaque personne) **avec une grande vigilance pour les salles d'attente** (espacement des chaises, absence de magazines, de jouets...)

- ▶ Concernant l'hygiène des cabinets, se référer aux recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé.
- ▶ Concernant l'utilisation des climatiseurs, se référer aux préconisations du Haut Conseil en santé Publique en fonction de son système de climatisation en particulier pour les échographistes.

Toute personne intervenant dans les soins (personnel soignant, personnel administratif, étudiant...) **présente dans le service ou cabinet doit avoir du matériel de protection individuel adapté. En cas d'indisponibilité de matériel de protection, le personnel doit être réduit au minimum nécessaire.**

6. Visites à la maternité

Les visites à la maternité sont à réduire au strict minimum afin de limiter le risque de contamination. Elles doivent se limiter à la présence du co-parent afin de favoriser la mise en place du lien parent-enfant.

7. Repérer les patientes et les soignants symptomatiques

Maintenir le dépistage des signes cliniques évocateurs du Covid-19 avant la venue de la patiente (et de l'accompagnant) au cabinet. La présence d'un ou plusieurs symptômes doit conduire à une prise en charge adaptée (report de la consultation, téléconsultation si possible, plage horaire et équipement dédiés).

Le Haut Conseil de Santé Publique a actualisé les signes cliniques devant faire évoquer une suspicion de Covid-19 (20/04/2020) :

- ▶ Signes infectieux (fièvre à partir de 38°C, frissons)
- ▶ Signes classiques des infections respiratoires (toux, dyspnée)

Les manifestations cliniques suivantes, de survenue brutale, constituent des éléments d'orientation diagnostique du Covid-19:

- ▶ Asthénie inexpliquée,
- ▶ Myalgies inexpliquées,
- ▶ Céphalées en dehors d'une pathologie migraineuse connue,
- ▶ Anosmie ou hyposmie sans rhinite associée,
- ▶ Agueusie ou dysgueusie.

Pour les patients symptomatiques, se référer à la fiche du Ministère des Solidarités et de la Santé concernant la prise en charge en ville de patients symptomatiques.

ACTIVITÉ CLINIQUE

La première priorité est de garder un contact régulier avec la femme quel que soit le motif de consultation.

1. Dans le cadre de la grossesse et suivi du post-partum

- ▶ Proposer le suivi en téléconsultation ou en présentiel (tableau 1) en fonction du risque obstétrical et de l'évolution de la **situation clinique**, mais aussi du **contexte social et psychologique** de la femme et du **risque de violence intra-familiale** (réponses rapides HAS Covid-19, 2020). **Les modalités de déplacement des femmes** sont également à prendre en compte dans le choix du type de consultation.
- ▶ Certaines consultations comme les consultations de fin de grossesse, le suivi des grossesses pathologiques, l'entretien prénatal précoce et la consultation post-natale sont à privilégier en présentiel.
- ▶ Les séances de préparation à la naissance collectives sont possibles en téléconsultation et en présentiel en fonction des locaux à disposition **en limitant le nombre de femmes en fonction de la taille de la pièce** et en respectant de manière stricte l'application des gestes barrières (masques, distanciation physique, lavage de mains) avec l'accord de la femme ou des couples. Selon les préconisations du Haut Conseil de Santé Publique, en milieu intérieur, le nombre de personnes doit être réduit afin de respecter la distance physique d'au moins 1 mètre (dans un espace sans contact d'environ 4m² par personne/couple au minimum).
- ▶ Les **sorties précoces** (recommandations HAS, 2014) doivent continuer à être facilitées si le contexte clinique de la mère et l'enfant le permet et en fonction des ressources locales.

2. Dans le cadre du suivi gynécologique de prévention

- ▶ **La téléconsultation est à favoriser** (tableau 1), d'autant plus facilement que la patiente est connue et sous réserve de possibilité de prise en charge par le CNAM après le 11 mai 2020. **Les modalités de déplacement** des femmes sont également à prendre en compte dans le choix du type de consultation.
- ▶ **Le choix éclairé de la patiente** doit être pris en compte.
- ▶ **La vulnérabilité, les risques psycho-sociaux et le risque de violence intra-familiale** doivent être évalués à chaque contact. Une première évaluation en présentiel est préférable et le présentiel doit être maintenu quel que soit le motif de consultation pour les patientes identifiées à risque psycho-social.
- ▶ Les consultations qui pourraient être prioritaires en présentiel sont les consultations initiales de suivi ou premier contact avec la femme.

Tableau 1 : liste des actes sages-femmes avec possibilité de téléconsultation ou identifiés à haut risque de contamination

	Téléconsultation possible*	Haut risque de contamination
Interruption Volontaire de Grossesse		
Consultation de recueil de consentement	✓ 1	
Vérification échographie pré-IVG		✓
Consultation de contrôle AVEC échographie		✓
Consultation de contrôle SANS échographie	✓ 1	
Suivi gynécologique		
Consultation de prévention chez la jeune fille (15/18 ans)	✓ 1	
Consultation de suivi gynécologique	✓ 1	
Frottis cervico-utérin		
Pose / retrait d'un dispositif intra-utérin		
Pose / retrait d'implant pharmacologique sous cutané		✓
Ablation d'un dispositif intra-utérin par un matériel intra-utérin de préhension, par voie vaginale		
Echographies gynécologiques		✓
Suivi de grossesse		
Consultation préconceptionnelle	✓ 1	
Consultation de suivi de grossesse	✓ 2	
Suivi de grossesse pathologique sans ERCF		
Suivi de grossesse pathologique avec ERCF		
Bilan de prévention prénatal	✓ 1	
Entretien prénatal précoce	Si impossible en présentiel	
Séances de préparation à la naissance individuelles	✓	
Séances de préparation à la naissance collectives	✓	✓
Echographies obstétricales		✓
Séances d'acupuncture		
Accouchement		
Suivi de travail		✓
Accouchement		✓
Suivi post-natal		
Visite post-partum immédiate		✓
Consultation pour suivi d'allaitement	✓	✓
Consultation postnatale		
Rééducation du périnée		✓

* sous réserve de possibilité de prise en charge par le CNAM

1 - Préférer une consultation en présentiel si premier contact avec la femme

2 - Seulement certaines consultations du suivi de grossesse peuvent être réalisées par téléconsultation

RÉFÉRENCES

1. Contrôle d'accès par prise de température dans le cadre de l'épidémie à Covid-19, HSCP, 2020
2. Consignes d'hygiène du cabinet médical, Ministère des Solidarités et de la Santé, 2020
3. Préconisations du Haut Conseil de la santé publique relatives à l'adaptation des mesures barrières et de distanciation sociale à mettre en œuvre en population générale, hors champs sanitaire et médico-social, pour la maîtrise de la diffusion du SARS-CoV-2, HSCP, 2020
4. Signes cliniques d'orientation diagnostique du Covid-19, HCSP, 2020
5. Prise en charge en ville par les médecins de ville des patients symptomatiques en phase épidémique de COVID-19, Ministère des Solidarités et de la Santé, 2020
6. Réponses rapides dans le cadre du COVID-19 - Continuité du suivi des femmes enceintes, HAS, 2020
7. Sortie de maternité après accouchement : conditions et organisation du retour à domicile des mères et de leurs nouveau-nés, HAS, 2014